

Le Pecq, le 09 mars 2022

Chère Adhérente, cher Adhérent,

Nous avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **22** **mars 2022 à 19h (accueil à 18h45) salle du Conseil Municipal mairie du Pecq** 13 bis quai Maurice Berteaux–78230Le Pecq

L’ordre du jour:

* Rapport moral de la Présidente de l’exercice 2021 et quitus donné à la Présidente
* Rapport financier du trésorier de l’exercice 2021 et quitus donné au Trésorier
* Budget prévisionnel de l’exercice 2022
* Nomination de nouveaux administrateurs.
* Questions diverses

Si vous souhaitez présenter votre candidature au Conseil d’Administration d’Entreprendre au Pecq, vous êtes prié(e) de vous faire connaître avant **le 18 mars 2022** par e-mail auprès de la Présidente de EAP (Annick Lacout: [presidence@entreprendre-au-pecq.fr](mailto:presidence@entreprendre-au-pecq.fr))

Est électeur et éligible: tout adhérent à jour de ses cotisations.

Par ailleurs, nous vous rappelons que si vous êtes dans l’impossibilité de participer à cette Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni du pouvoir joint dûment rempli.

Vous souhaitant nombreux.

Bien amicalement,

La Présidente d’Entreprendre au Pecq

Annick Lacout